



LE MOT DE VOTRE MAIRE

Chères Wattennaises, chers Wattennais

▪ **Nous travaillons sur le projet d'un nouveau bâtiment pour le Centre socio-culturel et sa rénovation, en collaboration avec le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme, et le cabinet d'architectes Rijsel.** C'est un projet pour plusieurs générations qui concerne la petite enfance, l'enfance, les ados, les adultes et les séniors. Je considère que ne pas en avoir l'ambition serait « une faute ». Début des travaux en dernier trimestre 2025, pour une livraison au premier trimestre 2027. **Tout sera fait pour qu'il n'y ait pas de répercussion sur la fiscalité communale.** A ce jour, la commune n'a aucun endettement ! Un emprunt sur 20 ans est prévu, et nous irons à la chasse aux subventions : Etat, Région, Département, Communauté de Communes, CAF, Europe et autres. Un rappel : le bâtiment est prévu dans l'immense cour de l'école Brachet, et sera sans incidence sur le fonctionnement de celle-ci.

▪ **Sur demande du Sous-Préfet, le Conseil Municipal s'est**

prononcé à une grande majorité pour la démolition de la propriété privée de l'Ehpad dite « Maison blanche ».

▪ **Les travaux de rénovation de la place de la République et de création d'un nouveau parvis devant le monument aux Morts,** réalisés par la CCHF, **débuteront en avril, pour 3 semaines.**

Quelques dates à retenir pour diverses manifestations :

- **8 mars : Repas-spectacle « Joséphine »** à la salle St-Gilles, organisé par Watt'en fête.
- **15 et 16 mars : 2^{ème} Salon du Manga salle Besson,** énorme succès l'année dernière (organisé avec Watt'en fête).
- **16 mars : reprise aux « Amis de la Pétanque »,** et opération **Village et Marais Propre,** rendez-vous devant la mairie à 9h30 pour une matinée de nettoyage de la nature !
- **5 avril : Concours de Chant** à la salle St-Gilles organisé par Watt'en fête (inscriptions Annie : 06 24 54 70 52).

Daniel Deschodt.



Daniel Deschodt maire de Watten, les adjoints et les membres du Conseil Municipal ont la tristesse de vous faire part du décès de Frédéric COURTIN. Conseiller municipal de Watten depuis 2020, Frédéric, éducateur spécialisé au Centre Oscar Lambret, est décédé à Lille le 27 février à l'âge de 49 ans. Ses funérailles seront célébrées à Hazebrouck dans la stricte intimité familiale.

ETAT-CIVIL *du 1er janvier au 3 mars 2025*

NAISSANCES *pour les personnes ayant choisi la publication « presse »*

- Mahée SARAZIN née le 19 janvier 2025 à DUNKERQUE, fille de Ayneric et de Camille AGNERAY

MARIAGE *pour les personnes ayant choisi la publication « presse »*

- Patricia ROSELLE et Didier BERTAUX le 15 février 2025

DÉCÈS

- M. Bernard LAMPS époux de Lucile BOSSART, 78 ans, décédé le 06 janvier 2025
- Mme Thérèse SCOTTE veuve de Jean VANVINCQ, 71 ans, décédée le 09 janvier 2025
- Mme Christiane LAVOGIEZ veuve de Jean DOUILLY, 91 ans, décédée le 11 janvier 2025
- Mme Francine REVILLON veuve de Edmond QUERQUAND, 79 ans, décédée le 11 janvier 2025
- M. Roger BECQUET époux de Bernadette DEU, 74 ans, décédé le 12 janvier 2025
- M. Jacques DEBERRE veuf de Jacqueline LIMOUSIN, 87 ans, décédé le 17 janvier 2025
- Mme Germaine COOLEN veuve de Roger GATTI, 96 ans, décédée le 26 janvier 2025
- Mme Marthe DEVULDER veuve de René DEBEY, 100 ans, décédée le 30 janvier 2025
- M. Michel DE SAINTE MARESVILLE, veuf de Chantal GENEAU, 63 ans, décédé le 30 janvier 2025
- Mme Paulette DELHELLE veuve de André TORRELLE, 101 ans, décédée le 06 février 2025
- Mme Pascale GHESTEM, 65 ans, décédée le 10 février 2025
- M. Jean-Claude DIESEN, 75 ans, décédé le 16 février 2025
- M. Guy LARDEUR, 65 ans, décédé le 19 février 2025

Centre itinérant Carsat

- **Les lundis 17 mars et 14 avril 2025 de 9h20 à 11h30 et 13h à 15h30** sur rdv au 39.60 ou sur sur le site de lassuranceretraite.fr

Permanence du Député

- **Paul Christophe, député, permanence tous les mercredis de 9h à 11h** sur rdv au : 09.62.64.50.59 ou par mail à : contact@paulchristophe.fr

Bus Bleu France Service

- **Le 3ème vendredi du mois de 9h à 13h** parking de la mairie. Sur rdv au : 03.59.73.49.50. ou par mail à : flandres.franceservices@lenord.fr



▪ **Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 24 février 2025 à 19h00 en mairie sous la présidence de M. Daniel Deschodt, Maire. M. Bernard Vanpoperinghe a assuré le secrétariat de la séance.**

Etaient présents : M. Avar, Mme Rousselle, M. Ducrocq, M. Dambricourt, M. Vanpoperinghe, Mme Becquet, M. Charlemagne, Mme Soltysiak, Mme Scotté, M. Buckman, Mme Delhaye, Mme Binet, M. Odievre, M. Revillon, Mme Cadet, M. Penez, M. Blin, M. Marie, Mme Voet.
Excusés : M. Courtin, Mme Wuys (procuration à M. Deschodt), Mme Cabre (procuration à Mme Binet).

▪ **Demandes de subventions** : Afin de financer le projet d'extension et de rénovation du Centre socio culturel, dont le coût des travaux est évalué à 2 514 829 €, des subventions sont sollicitées auprès de différents organismes. Ce projet est susceptible

de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, celle-ci sera sollicitée à hauteur de 400 000 €. Une aide financière d'un montant de 500 000 € sera également sollicitée auprès du département du Nord au titre des PTS Projet Territoriaux Structurants. *Délibération votée par 18 voix pour et 4 abstentions.*

▪ **Déploiement du réseau Lora** : la société Axione a sollicité la commune pour l'installation d'un capteur communicant de mesures et de données sur le bâtiment abritant la mairie. Une convention doit être signée à cet effet. *Délibération votée à l'unanimité.*

▪ **Epandage des boues** : une demande d'autorisation environnementale a été déposée pour valider le plan d'épandage des boues du système des eaux usées de Saint-Omer. A cet effet

toutes les communes situées dans le périmètre concerné doivent être consultées et participent à l'enquête publique. *Délibération votée par 18 voix pour et 4 abstentions.*

▪ **Avis du conseil municipal sur le projet de démolition de la Maison Blanche** : Depuis plusieurs années l'Ehpad Saint Hilaire souhaite démolir le bâtiment dit « Maison Blanche » situé au sein de l'établissement dont elle est propriétaire. Le permis de démolir à fait l'objet d'un refus de l'Architecte des bâtiments de France. Après une réunion organisée par le sous-préfet de Dunkerque, ce dernier a demandé que soit recueilli l'avis du Conseil municipal de Watten sur le devenir du site. *L'avis du Conseil municipal s'est exprimé ainsi : pour la démolition avec sauvegarde de quelques éléments d'architecture : 6 voix ; pour la démolition totale : 8 voix ; abstentions : 8 voix.*

LIBRE EXPRESSION *du groupe En Avant Watten*

Le Centre Socio Culturel ou la valse des millions :

Le conseil municipal du 24 février avait trait au financement de l'extension et la rénovation du CSC. Hier, ils nous avaient expliqué que le projet se monterait à 2 millions d'euros. C'est aussi le montant annoncé par le maire lors des vœux. Dans le document remis pour ce conseil, le montant prévu, dans le plan de financement, s'élève à 3,2 millions d'euros et nous n'avons pas encore les devis définitifs. Nous avons fait part de notre surprise. Le maire a répondu que les 2,3 millions annoncés concernaient seulement les travaux. Rappelez-vous son propos lors des vœux et si vous relisez le compte-rendu dans la presse locale du 12 février, vous verrez que l'on parle bien du « budget alloué au projet soit 2,3 millions d'euros ». L'adjoint aux finances a présenté une simulation d'un emprunt de 1,5 millions d'euros remboursable en 20 ans. Selon lui, le remboursement annuel serait supportable. Ce qu'il n'a pas dit, c'est que durant ces vingt ans, il ne faudrait pas avoir le moindre problème à régler et il faudrait faire ceinture de tout investissement, même urgent. L'idée d'adapter le CSC au besoin semblait logique; mais, il aurait fallu faire une sérieuse analyse du besoin réel. Pour nous, on est loin du compte ! Aussi, lors du vote, nous nous sommes abstenus. On n'a plus qu'à espérer qu'ils obtiennent les subventions demandées, surtout dans une période de disette où toutes les administrations cherchent à faire des économies avec, en plus, une dette nationale monumentale.

Le plan d'épandage des boues des eaux usées :

On les a interrogés sur les risques encourus; bilan, ils ne sont même pas allés consulter les analyses en ligne !

Des indemnités d'élus généreuses et des dépenses inutiles ; on a les champions qu'on mérite !

LIBRE EXPRESSION *du groupe Objectif Watten*

Dans l'expression libre du dernier Bulletin municipal, l'équipe municipale est mise en cause pour n'avoir rien fait par rapport aux heures dues pour les bénéficiaires du RSA. La gestion du RSA relève du conseil départemental, celui-ci n'a pas encore mis en œuvre cette mesure !

D'autres allégations méritent des mises au point :

La rénovation du 1000 clubs, coûtera bien 36 900 € hors taxes sachant que la TVA est récupérée.

Maintenir l'éclairage public la nuit est un choix délibéré du maire qui assume cette décision personnelle.

Le bassin de rétention prévu rue du Bois n'a effectivement pas vu le jour comme nous l'aurions espéré. Un tel équipement ne se fait pas sans des règles et du temps, nous sommes les premiers à le regretter mais il sera bien réalisé et le SmageAa le financera intégralement.

Concernant le nouveau centre socio-culturel, tous les élus s'accordent pour dire qu'il est indispensable, mais au moment de voter les demandes de subventions, bizarrement il y a quatre abstentions.... Lors du dernier conseil municipal, la démonstration a été faite que la commune était en capacité de rembourser un emprunt pour l'agrandissement du Centre.

Enfin il faut que ceux qui à toute occasion fustigent le fait que la commune doit reverser chaque année à l'Etat la somme de 136 000 € (le FNGIR) comprennent que c'est la conséquence de notre intégration à la communauté de Communes en 2014 et rien sauf la dissolution de ladite communauté ne pourra remettre en cause cette situation. Il serait prétentieux et illusoire pour tous ceux qui aspireraient à prendre la direction des affaires communales de croire que ce reversement pourrait être effacé.

A l'approche des échéances municipales ne nous laissons pas entraîner par certains vers le monde des bisounours.

